



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 24461

## Texte de la question

M. Jacques Le Guen attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la nécessité d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes d'un traumatisme crânien. Cette pathologie est en effet la cause de 12 000 décès chaque année et la première cause de décès des personnes âgées de moins de quarante-cinq ans (qui représentent environ les deux tiers des 160 000 traumatisés crâniens recensés chaque année). Pour autant, elle ne fait pas l'objet d'une prise en charge globale. En cette année européenne consacrée aux personnes handicapées, il semblerait opportun de dégager des moyens importants pour améliorer le suivi et l'insertion des personnes atteintes ainsi que le soutien psychologique des familles concernées. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Le Guen](#)

**Circonscription :** Finistère (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24461

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 septembre 2003, page 6895